Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1914)
Heft: 142

Rubrik: Concours

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concours.

Exposition internationale d'Industries Electriques et de leurs applications, Barcelone (Espagne).

En vertu de la décision prise par le Comité Exécutif, on annonce un concours public entre les artistes de tous les pays pour l'exécution de l'*affiche annonçant* l'Exposition qui aura lieu en cette ville en 1915.

Les artistes qui désireront prendre part au concours devront se soumettre aux suivantes

CONDITIONS

1° Le style, le caractère et le procédé artistique de l'affiche sont laissés entièrement au goût de chacun de ceux qui prendront part au concours.

2° Les dimensions de la composition générale de l'affiche seront de mètre 1,30 sur 0,90. Dans cette affiche devra figurer d'une manière visible la légende suivante :

Exposición Internacional de Industrias Electricas y sus aplicaciones. — Bajo el Patronato de S. M. El Rey, El Gobierno Espagnol, El Ayuntamiento y la Diputacion Provincial. — Barcelona 1915.

3° Le modèle original devra être présenté aux bureaux de l'Exposition (Pavillon Royal du Parc) avant midi le 1er décembre de l'année courante, accompagné d'un pli fermé indiquant les nom, prénom et adresse de l'auteur. Dans chaque œuvre devra figurer une devise égale à celle qui s'inscrira sur l'enveloppe fermée.

4° Le Jury, présidé par son Excellence, Mr. le Maire de Barcelone, se composera, en outre, d'un délégué de la Commission Permanente, d'un délégué de la Commission de Propagande et du Président ou d'un délégué des sociétés suivantes : Académie officielle de Beaux-Arts, Comité des Musées de Barcelone, Cercle Artistique de Saint-Luc, Association Artistique et Littéraire de Catalogne, Encouragement des Arts Décoratifs. Le secrétaire de l'Exposition exercera les fonctions de Secrétaire du Jury.

5° Le Jury devra émettre son jugement dix jours après s'être constitué.

6° Les artistes qui prendront part au concours devront indiquer quel sera, à leur avis, le meilleur procédé pour la reproduction de leur travail et le prix ou devis pour chaque mille exemplaires.

7° Le Jury examinera les travaux présentés et, en tenant compte du mérite artistique de chacun et du but que l'on désire par la publication, accordera, s'il le croit juste, la somme de cinq mille piécettes au modèle qu'il jugera digne du premier prix. Il pourra, en outre, être accordé un prix de deux mille piécettes et un autre de mille aux travaux qui suivront en mérite celui qui aura obtenu la première récompense.

8° Le Jury pourra refuser les travaux qu'il considérera clairement comme n'étant pas dignes de figurer au concours ; il pourra aussi ne pas adjuger le prix ou les prix consignés, si, suivant son appréciation, il n'était présenté aucun travail qui mérità la récompense offerte.

9° Tous les travaux récompensés seront la propriété absolue et perpétuelle de l'Exposition.

Barcelone, le 1er août 1913.

Le Maire, Président du Comité exécutif :
José Collaso y Gil

Le Secrétaire de l'Exposition :
José Gomès del Castillo

Römisch-katholische Gemeinde Basel

ÖFFENTLICHER WETTBEWERB

für die Ausmalung der Kirche u. Erstellung der Stationenbilder für den Neubau der Heiliggeistkirche an der Thiersteinerallee.

Die Vorsteherschaft der römisch-katholischen Gemeinde Basel eröffnet hiermit zur Erlangung von Skizzen für die Ausmalung der Kirche und die Erstellung der Kreuzwegstationen mit zwei entsprechenden Ergänzungsbildern für die Heiliggeistkirche an der Thiersteinerallee in Basel einen öffentlichen Wettbewerb mit Eingabetermin bis zum **16. Mai 1914.**

Die bezüglichen Unterlagen können gegen eine Gebühr von **Fr. 20.—**, welche bei Einreichung einer Eingabe zurückerstattet werden, bei Herrn GUSTAV DOPPLER, Architekt Müllheimerstrasse 73, bezogen werden.

Basel, den 10. Februar 1914.

Römisch-katholische Gemeinde Basel.

Der Präsident der Vorsteherschaft: OTTO WENGER.

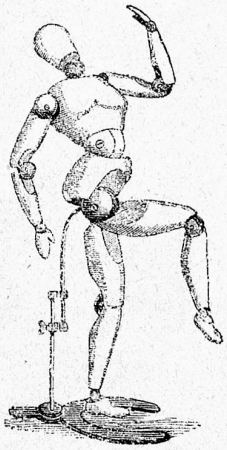

Unser neuer

Mal-Utensilien-Katalog

ist soeben erschienen und enthält

viele Neuheiten

Wir versenden denselben gratis und franko

Gebr. Scholl, Zürich

Poststrasse 3